



HABITAT



DÉPLACEMENTS



ÉCONOMIE



AGRICULTURE



ENVIRONNEMENT

Envoyé en préfecture le 06/03/2023

Reçu en préfecture le 06/03/2023

Publié le

ID : 033-200043982-20230302-DE_28022023_01-DE

S²LO

Communauté de communes du BAZADAIS

PLUi

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

LIVRE I : RAPPORT DE PRESENTATION

1.1 DIAGNOSTIC

1.1.3. DIAGNOSTIC AGRICOLE

Diagnostic réalisé par la Chambre d'Agriculture de la Gironde

CACHET & VISAS :

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil
Communautaire arrêtant le projet de PLUi

Table des matières

Introduction	1
I. Présentation de l'étude	2
A. Méthodologie	2
1. Données statistiques.....	2
2. Réalisation des enquêtes.....	3
B. Localisation du territoire d'études.....	5
C. Occupation du sol du territoire.....	6
II. Présentation et évolution de l'agriculture sur le territoire.....	7
A. Evolution du nombre d'exploitations.....	7
B. Evolution de la SAU.....	8
C. Evolution des productions	9
1. Surfaces toujours en herbe et élevage	9
2. Terres labourables	10
3. Vignes	11
D. Etat des lieux de l'agriculture actuelle.....	12
1. Occupation du sol agricole.....	12
2. Orientation technico-économique des exploitations	13
3. Localisation des exploitations agricoles.....	14
III. Résultats de l'enquête agricole	16
A. Réponses au questionnaire.....	16
B. Exploitants agricoles	19
1. Profil des exploitants	19
2. Succession.....	19
C. Exploitations agricoles	21
1. Productions des exploitations.....	21
2. Structure des exploitations.....	23
3. Matériel agricole	24
4. Insertion des exploitations dans la communauté de communes	25
D. Environnement	27
1. Contraintes et réglementations environnementales.....	27
2. Cours d'eau	27
3. Irrigation	27
4. Limitation de la consommation des ressources.....	28
5. Limitation de la consommation énergétique.....	28
E. Projets et difficultés	29
1. Projets.....	29
2. Difficultés	32
Conclusion.....	33

Table des illustrations

Figure 1 : Utilisation des données.....	4
Figure 2 : Localisation du territoire d'étude	5
Figure 3 : Occupation du sol générale (source : Corine Land Cover 2012)	6
Figure 4 : Evolution du nombre d'exploitations sur la période 1970 - 2010 (sources : RGA 1970 - 2010)	7
Figure 5 : Evolution du nombre de sièges d'exploitation par commune	7
Figure 6 : Evolution de la SAU sur la période 1970-2010 (sources : RGA de 1970 à 2010).....	8
Figure 7 : Evolution de la SAU moyenne par exploitation sur la période 1970-2010 (sources : RGA 1970 à 2010).....	8
Figure 8 : Evolution des surfaces de productions sur la période 1970 - 2010 (sources : RGA 1970 à 2010)	9
Figure 9 : Evolution de la STH sur la période 1970 - 2010 (sources : RGA de 1970 à 2010)	9
Figure 10 : Evolution de la surface de terres labourables sur la période 1970 - 2010 (sources : RGA de 1970 à 2010)	10
Figure 11 : Evolution des terres labourables par commune de 1970 à 2010	10
Figure 12 : Evolution des surfaces en vignes sur la période 1970 - 2010 (sources : RGA 1970 à 2010)	11
Figure 13 : Occupation du sol agricole.....	12
Figure 14 : Répartition des exploitations suivant leur orientation technico-économique	14
Figure 15 : Réponses au questionnaire par communes.....	16
Figure 16 : Surfaces enquêtées.....	17
Figure 17 : Succession des exploitants interrogés	19
Figure 18 : Succession suivant les productions.....	20
Figure 19 : Occupation du sol enquêtée	21
Figure 20 : Signes de qualité des exploitations.....	23
Figure 21 : SAU des exploitations.....	23
Figure 22 : Types de contrats des terres agricoles.....	24
Figure 23 : Equipements spécifiques des exploitations	24
Figure 24 : Modes de commercialisation en fonction des productions.....	26
Figure 25 : Activités d'agritourisme présentes sur les exploitations	26
Figure 26 : Raisons d'extension foncière	29
Figure 27 : Types de projets de construction.....	29
Figure 28 : Localisation des projets de bâtiments.....	30
Figure 29 : Projets et créations de nouvelles activités des exploitations	31
Figure 30 : Difficultés des exploitations.....	32
Tableau 1 : Production principale des exploitations agricoles (source : Chambre d'Agriculture de la Gironde, 2017).....	13
Tableau 2 : Orientation technico-économique des exploitations enquêtées.....	18
Tableau 3 : Année d'installation des exploitations enquêtées	19
Tableau 4 : Productions des exploitations enquêtées	21
Tableau 5: Cheptel des élevages bovins	22
Tableau 6 : Classes de SAU des exploitations	24
Tableau 7 : Modes de commercialisation utilisés.....	25
Tableau 8 : Surfaces d'extension foncière	29

Introduction

La communauté de communes du Bazadais, située au sud du département de la Gironde et limitrophe des départements des Landes et du Lot-et-Garonne, est composée de 31 communes.

La communauté de communes du Sud Gironde souhaite alors mettre en place un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), afin d'avoir une politique de développement commune sur l'ensemble du territoire.

Ce diagnostic agricole est réalisé dans le cadre de la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) sur ce territoire. Il a pour objectifs de faire un état des lieux de l'agriculture sur la communauté de communes, mais aussi de définir les projets des agriculteurs, afin de les prendre au mieux en compte lors de l'élaboration du PLUi.

Afin de réaliser ce diagnostic, plusieurs types de données ont été utilisés, des données agricoles existantes, permettant de faire un état des lieux général de l'agriculture, et des données issues d'une enquête agricole, permettant d'avoir des informations plus ciblées.

Ce rapport présente tout d'abord la méthode utilisée lors de ce diagnostic agricole. Les évolutions de de l'agriculture sur le territoire ayant permis d'aboutir à l'agriculture actuelle sont ensuite étudiées. Puis, les résultats des enquêtes, abordant les pratiques agricoles, ainsi que les projets et difficultés des exploitants, sont traités.

I. Présentation de l'étude

A. Méthodologie

La communauté de communes du Bazadais souhaite élaborer un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Ce document d'urbanisme, réalisé à l'échelle de l'intercommunalité a pour objectif la mise en place d'une politique de développement pour l'ensemble du territoire. L'élaboration de ce document se compose de 4 phases : une première phase de diagnostic, puis la définition d'un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), suivi d'une traduction réglementaire et enfin de l'approbation du document d'urbanisme.

Cette étude s'insère dans la phase de diagnostic et concerne plus particulièrement l'agriculture du territoire. Elle a pour but de faire un état des lieux de l'agriculture, ainsi que d'identifier les enjeux principaux, afin que celle-ci soit mieux prise en compte lors de l'élaboration du PLUi.

Afin de réaliser ce diagnostic agricole, diverses données ont été utilisées. Tout d'abord des données permettant de faire un état des lieux général de l'agriculture ont été mobilisées. Puis, des enquêtes ont été réalisées auprès des agriculteurs du territoire, donnant des informations plus précises sur les pratiques agricoles mises en place, sur les difficultés auxquelles font face les exploitants, ainsi que leurs projets.

1. Données statistiques

Des **données cartographiques** sur l'occupation générale du sol sont disponibles, notamment celles issues du programme européen **Corine Land Cover**, ayant pour objectif de cartographier l'occupation du sol à partir de photo-interprétations. Ces données permettent donc de connaître l'occupation du sol générale d'un territoire, mais il faut noter que seules les surfaces supérieures à 25 ha sont prises en compte et l'échelle de travail est le 1/100 000. Elles donnent donc une vision globale de l'occupation du sol, mais ne sont pas assez précises pour une utilisation à la commune.

Des données cartographiques sur l'occupation des sols agricoles ont également été utilisées, elles proviennent des déclarations des agriculteurs :

- Lors de leur demande d'aides à la PAC, les ilots et la culture qui y est majoritairement présente sont alors recensés afin de former le **Registre Parcellaire Graphique (RPG)**. *Il faut noter que seule la culture majoritaire de l'ilot et non la culture de chaque parcelle est renseignée pour le RPG utilisé dans cette étude.*
- Au **casier viticole informatisé (CVI)**, où toutes les exploitations viticoles doivent être enregistrées et avoir déclaré leur parcellaire (concerne peu d'exploitants sur la communauté de communes).

L'assemblage de ces deux données cartographiques permet donc d'avoir le parcellaire déclaré par les exploitants. Cependant, elles ne prennent pas en compte les parcelles non viticoles qui ne sont pas déclarées à la PAC, ce qui est le cas pour les élevages équinés notamment. C'est pourquoi, certaines parcelles identifiables à partir de photo-interprétation, ainsi que le parcellaire recueilli lors d'entretiens individuels avec les agriculteurs ont été ajoutés au parcellaire agricole de la communauté de communes.

Des données statistiques concernant les exploitations agricoles sont disponibles à partir du **Recensement Général Agricole (RGA)**. Elles sont recensées à la commune du siège d'exploitation et renseignent alors pour ces communes, le nombre d'exploitations, leur surface agricole, ainsi que des

données sur les productions (surface des différentes cultures, cheptel pour les élevages, etc.) et des données générales sur les exploitations (âge des exploitants, main d'œuvre, etc.).

2. Réalisation des enquêtes

Afin de compléter les données listées précédemment, des enquêtes sont en cours de réalisation auprès des agriculteurs du territoire.

Tout d'abord, une liste recensant les agriculteurs du territoire a été effectuée à partir de différentes sources, puis validée avec des élus de la communauté de communes, connaissant l'agriculture sur le territoire. La liste obtenue comporte **169 exploitants**, dont 167 ont leur siège d'exploitation sur la communauté de communes.

Un questionnaire a ensuite été réalisé sur le logiciel Limesurvey, permettant de le mettre en ligne. Il a pour objectif de récolter des informations plus précises sur les exploitations, concernant les productions et les pratiques culturales, mais aussi les projets de ces agriculteurs. Ce questionnaire comporte alors 6 volets :

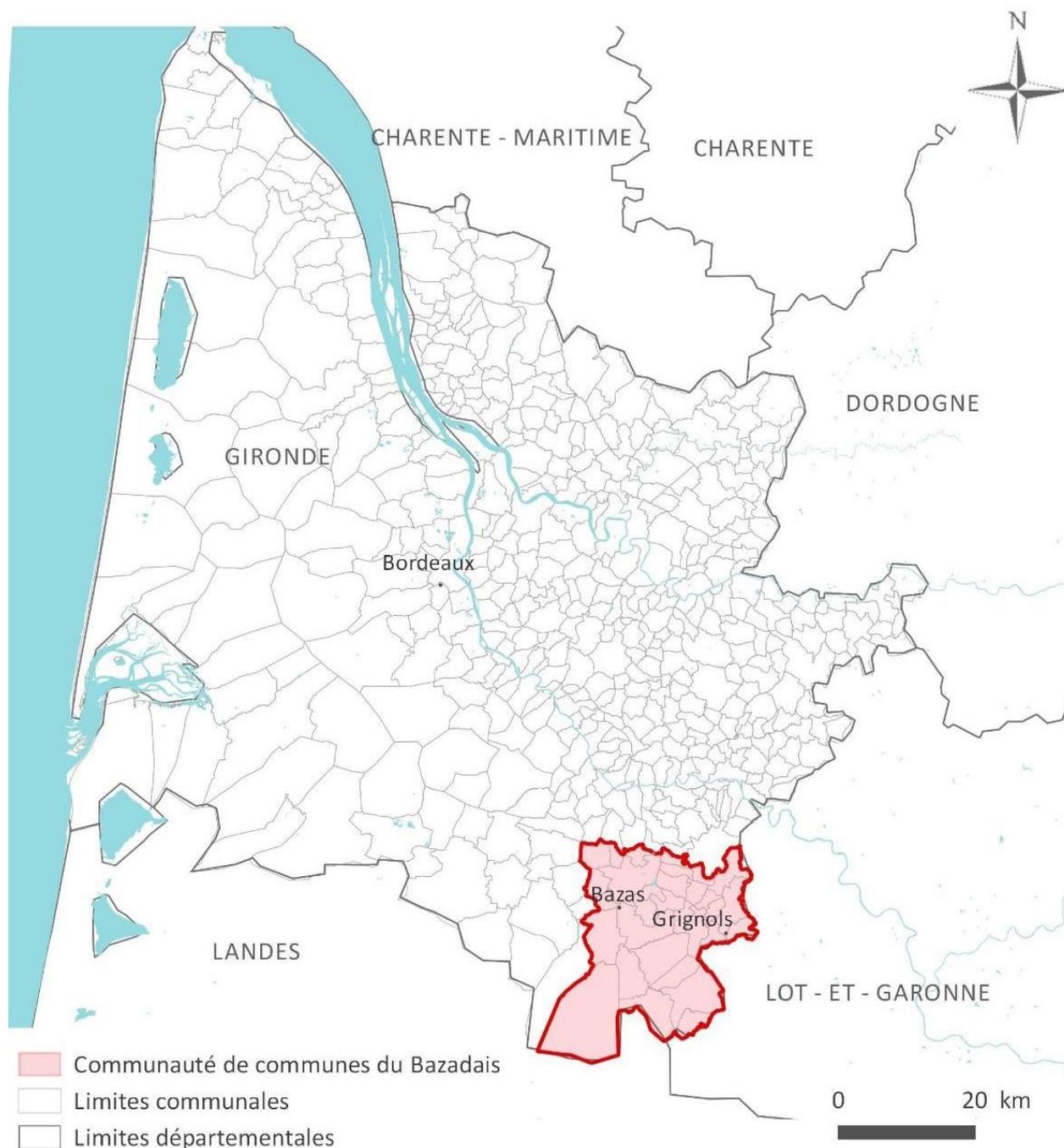
- Volet sociologique (informations sur l'exploitant et sur l'exploitation) ;
- Volet territorial (surfaces, irrigation, etc.) ;
- Volet agronomique (productions) ;
- Volet commercialisation et débouchés de productions ;
- Volet environnemental et réglementaire ;
- Volet avenir et projets.

Afin de présenter la démarche du diagnostic agricole, ainsi que ce questionnaire, les agriculteurs ont été conviés à des réunions d'information. Lors de ces réunions, les modalités d'accès au questionnaire en ligne ou une version papier du questionnaire ont été transmises aux exploitants pour qu'ils puissent les compléter en amont des entretiens individuels. Ces derniers ont été fixés lors des réunions d'information et ont pour objectifs de valider et compléter les réponses des agriculteurs et de cartographier leurs parcelles, leurs bâtiments et leurs projets.

A ce jour, **66 agriculteurs ont répondu au questionnaire**, ce qui représente environ 40% des exploitants présents sur la communauté de communes.

B. Localisation du territoire d'études

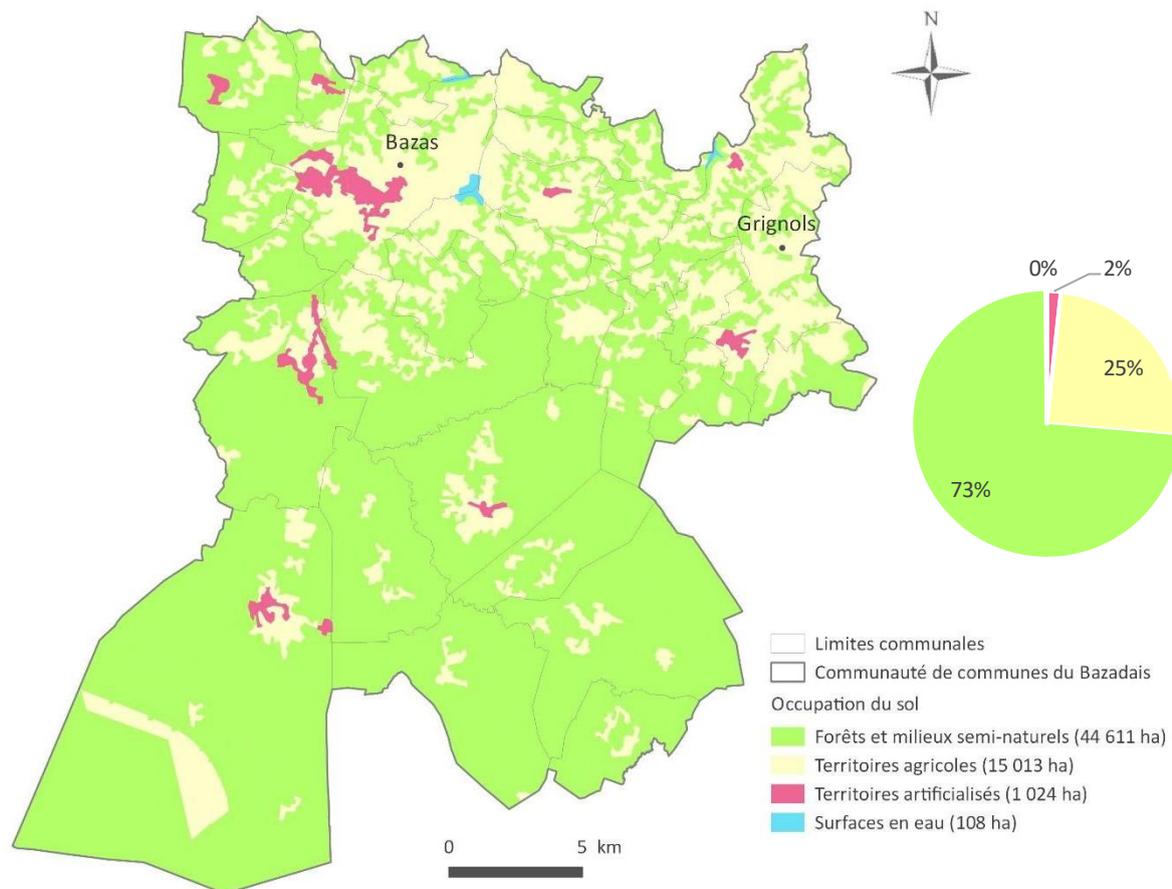
La communauté de communes du Bazadais est située au sud du département de la Gironde, à la limite des départements des Landes et du Lot-et-Garonne (Figure 2). Elle a été créée en 2002, elle comportait alors 13 communes, puis a fusionné en 2014 avec la communauté de communes de Captieux - Grignols. L'intercommunalité ainsi formée se compose de 31 communes, représentant une superficie de 60 800 hectares et comprenant environ 16 000 habitants.



Sources : IGN, BD TOPO 2015 Réalisation : CA33, Service Territoires, Décembre 2017

Figure 2 : Localisation du territoire d'étude

C. Occupation du sol du territoire



Sources : Corine Land Cover 2012 Réalisation : CA33, Service Territoires, Décembre 2017

Figure 3 : Occupation du sol générale (source : Corine Land Cover 2012)

La majeure partie (3/4) du territoire de la communauté de communes du Bazadais est occupée par des forêts (Figure 3). Ainsi 21 communes ont plus de 50% de leur territoire en forêts et milieux semi-naturels.

Les territoires agricoles représentent environ 15 000 hectares¹, soit 25% de l'occupation du sol et sont inégalement répartis sur le territoire. On les retrouve principalement au Nord de la communauté de communes, où 10 communes ont plus de 50% de leur superficie occupée par des territoires agricoles.

¹ Ces chiffres sont à prendre avec précaution car les données utilisées sont définies au 1/100 000 et donc généralisées, ainsi, certains « Territoires agricoles » comprennent des surfaces non agricoles situées au milieu de surfaces agricoles. La superficie agricole calculée est donc supérieure à la SAU réelle.

II. Présentation et évolution de l'agriculture sur le territoire

A. Evolution du nombre d'exploitations

Depuis 1970, le nombre d'exploitations agricoles a fortement diminué sur la communauté de communes (Figure 4). En effet, on dénombrait 1 200 sièges d'exploitation sur le territoire en 1970 et 230 en 2010. Ce nombre a donc été divisé par 5 en 40 ans. On observe une perte d'environ 300 exploitations entre chaque recensement jusqu'en 2000, cette perte est plus faible entre 2000 et 2010, mais le nombre d'exploitation l'est aussi (on observe une diminution de 40% des sièges d'exploitation sur cette période).

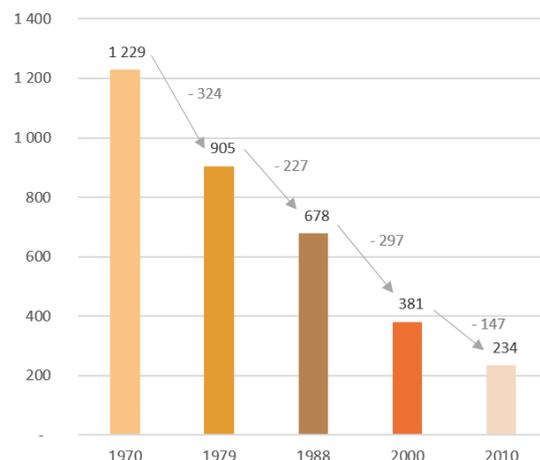


Figure 4 : Evolution du nombre d'exploitations sur la période 1970 - 2010 (sources : RGA 1970 - 2010)

On retrouve cette réduction du nombre de sièges d'exploitation au niveau de la totalité des communes du territoire, la plupart ayant perdu plus de 70% de leurs sièges d'exploitations entre 1970 et 2010 (Figure 5). La plus faible diminution est observée sur la commune de Gans avec une perte de 62% des sièges d'exploitation. En revanche, les communes de Giscos et Saint-Michel-de-Castelnau ont perdu la totalité de leurs exploitations agricoles en 2010 et Bazas est la commune ayant perdu le plus grand nombre d'exploitations (161), ce qui est aussi lié au fait que c'est celle qui en comptait le plus en 1970.

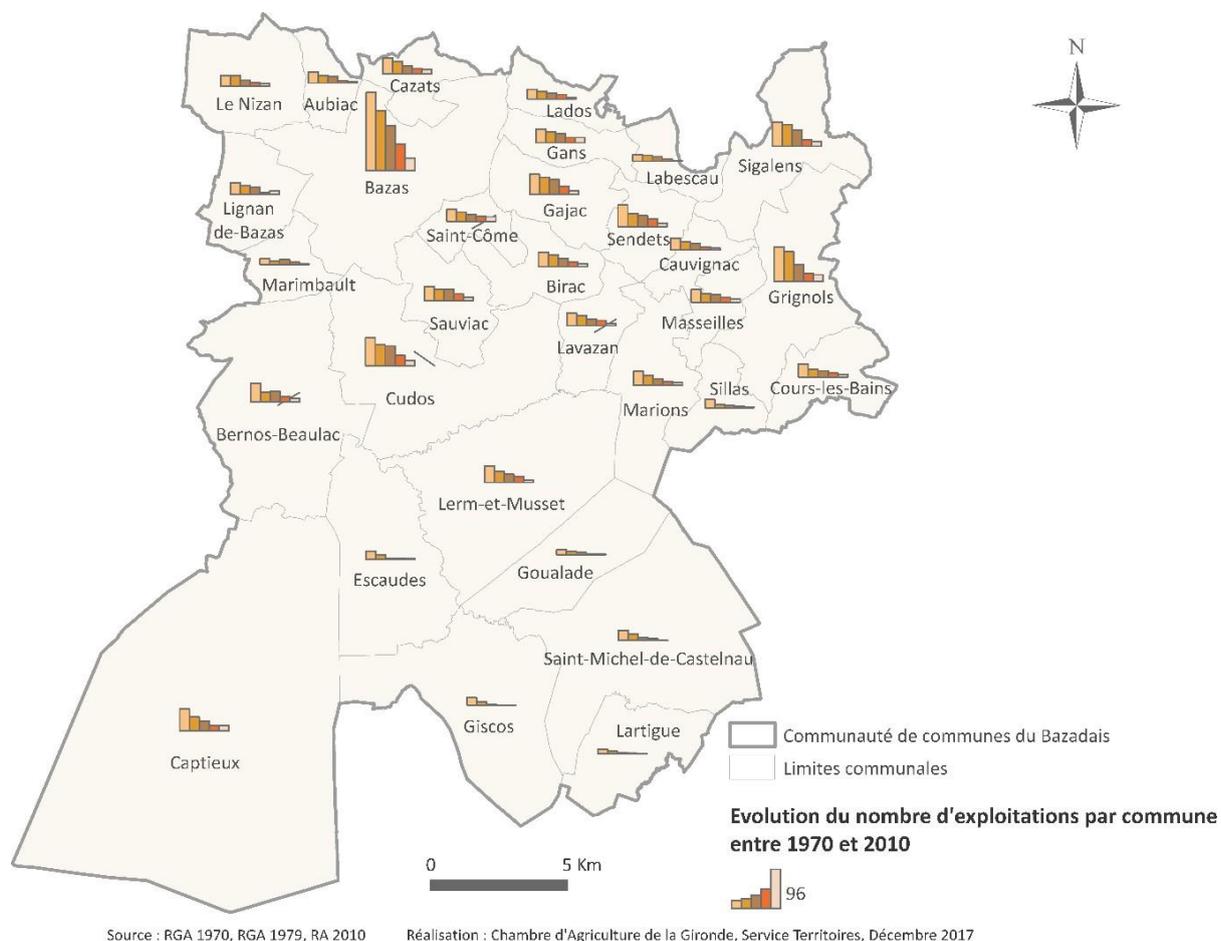


Figure 5 : Evolution du nombre de sièges d'exploitation par commune

B. Evolution de la SAU

La Surface Agricole Utile (SAU) sur la communauté de communes a diminué de moitié entre 1970 et 2010 (Figure 6).

On observe une perte de 1 500 à 2 300 ha entre chaque recensement.

La réduction de la surface agricole sur la communauté de communes est un problème important, notamment compte tenu de la forte diminution des surfaces entre 2000 et 2010 et du fait que des territoires artificialisés ne peuvent redevenir que difficilement des territoires agricoles ou forestiers.

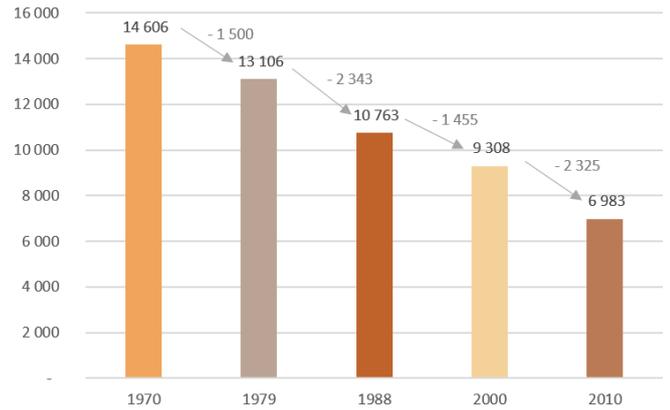


Figure 6 : Evolution de la SAU sur la période 1970-2010 (sources : RGA de 1970 à 2010)

La diminution de la surface agricole sur la communauté de communes, bien que non négligeable, est plus faible que celle du nombre d'exploitations agricoles. Ainsi, la SAU moyenne par exploitation a plus que doublé sur la période 1970 – 2010 : elle était d'environ 12 ha/exploitation en 1970 et elle est passée à 30 ha/exploitation en 2010 (Figure 7).

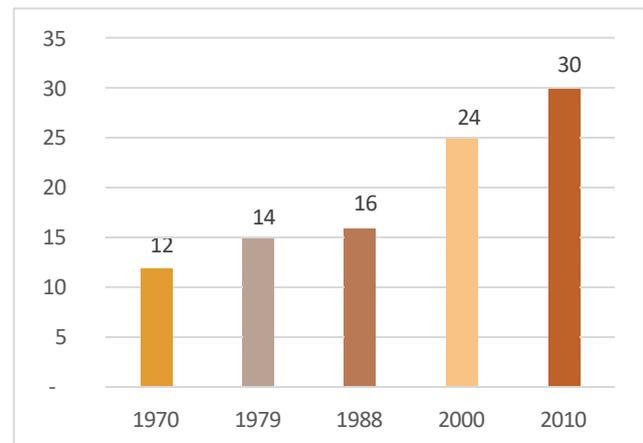


Figure 7 : Evolution de la SAU moyenne par exploitation sur la période 1970-2010 (sources : RGA 1970 à 2010)

Les exploitations dont la SAU a le plus augmenté ont leur siège sur les communes de Captieux et Labescau. Pour ces deux communes, la SAU a peu diminué, alors que le nombre d'exploitations a fortement chuté.

L'augmentation de la surface des exploitations, au détriment du nombre est une tendance nationale, en particulier pour les exploitants de grandes cultures, qui doivent alors produire sur de plus grandes surfaces pour que leurs productions soient rentables.

C. Evolution des productions

On peut distinguer trois types de productions sur le territoire : des surfaces toujours en herbe, correspondant à des prairies ou jachères ; des terres labourables, où sont cultivées des grandes cultures ; et des vignes, en plus faible proportion (Figure 8).

La diminution de la surface agricole de la communauté de communes observée précédemment est majoritairement liée à une perte importante de surfaces toujours en herbe (prairies, jachères, etc.).

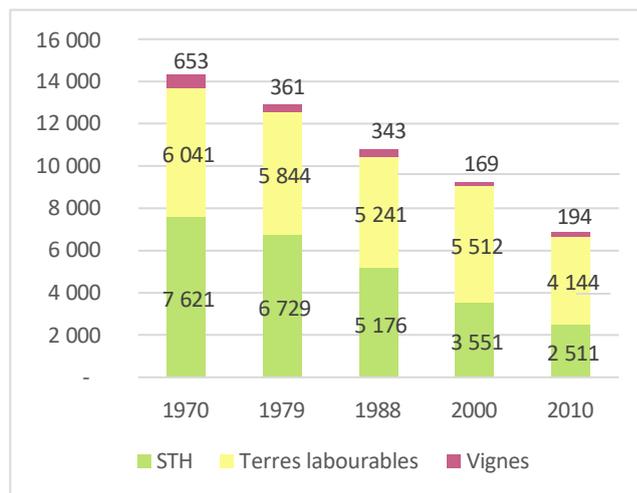


Figure 8 : Evolution des surfaces de productions sur la période 1970 - 2010 (sources : RGA 1970 à 2010)

1. Surfaces toujours en herbe et élevage

On observe une très forte diminution des surfaces toujours en herbe sur la période 1970 – 2010, avec une perte de plus de 5 000 ha, soit 67% de la superficie. Cette diminution est importante entre chaque recensement, pour chaque période on a une perte d'environ 1 000 à 1 500 ha (Figure 9).

La forte diminution de ces surfaces prairiales peut notamment être reliée à la réduction du nombre d'éleveurs sur le territoire. On en dénombrait environ 450 lors du recensement agricole du 2000 et environ 200 en 2010. Cette diminution concerne la quasi-totalité des types d'élevages présents sur le territoire, seul le nombre d'élevages caprins se maintient, mais il concerne uniquement une dizaine d'exploitations.

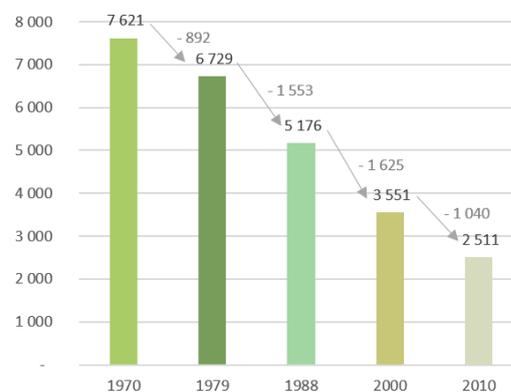


Figure 9 : Evolution de la STH sur la période 1970 - 2010 (sources : RGA de 1970 à 2010)

Les élevages bovins étaient les plus nombreux en 2000 avec environ 140 élevages, on en recensait seulement 70 en 2010, ils ont donc diminué de moitié sur cette période. Cette diminution affecte de la même façon les élevages laitiers que les élevages allaitants. Les élevages ovins influencent également l'évolution des surfaces en herbe, ils ont aussi diminué de plus de moitié sur cette période. Ainsi, en 2010 on ne compte plus qu'une vingtaine d'élevages de bovins lait, une soixantaine d'élevages allaitants et une trentaine d'élevages ovins.

Bien que l'évolution du nombre d'élevages porcins et de volailles de chair se retrouve peu dans l'évolution des surfaces toujours en herbe, il a également diminué sur le territoire. On observe une perte de 70% des élevages porcins, qui sont passés d'environ 70 en 2000 à une vingtaine en 2010. Cette diminution est moindre pour les élevages de volailles, qui sont passés d'environ 130 élevages à environ 80 élevages (40% de pertes).

Ainsi, l'activité d'élevage a connu une forte diminution sur la communauté de communes entre 2000 et 2010, qui se traduit par une réduction importante des surfaces toujours en herbe pour les élevages pratiquant le pâturage.

2. Terres labourables

Les surfaces en terres labourables ont également diminué sur la période 1970 - 2010, même si cette perte est moindre que celles des surfaces toujours en herbe.

La perte totale de surfaces labourables sur cette période est de 1 900 ha, soit 30% de la surface initiale (Figure 10).

L'évolution des surfaces en terres labourables est variable entre les recensements. On observe tout d'abord une faible diminution des surfaces de 1970 à 1979, qui s'accroît entre 1979 et 1988, avec une perte de 600 ha. Puis, ces surfaces augmentent de 270 ha entre 1988 et 2000, pour ensuite diminuer fortement jusqu'en 2010, avec une perte de plus de 1 300 ha.

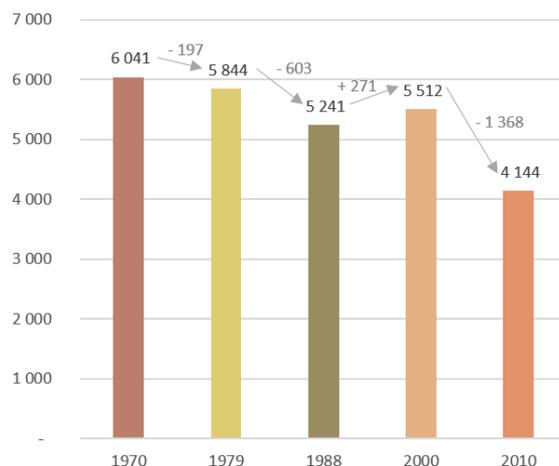


Figure 10 : Evolution de la surface de terres labourables sur la période 1970 - 2010 (sources : RGA de 1970 à 2010)

Les diminutions de surfaces en terres labourables sont liées à la diminution de la SAU. L'augmentation de ces surfaces entre 1988 et 2010 s'explique par la transformation de surfaces prairiales (STH) en terres labourables.

L'augmentation des surfaces de terres labourables sur certaines communes (7/31) est principalement due à la transformation de prairies en terres cultivées, certaines parcelles ont également pu être défrichées.

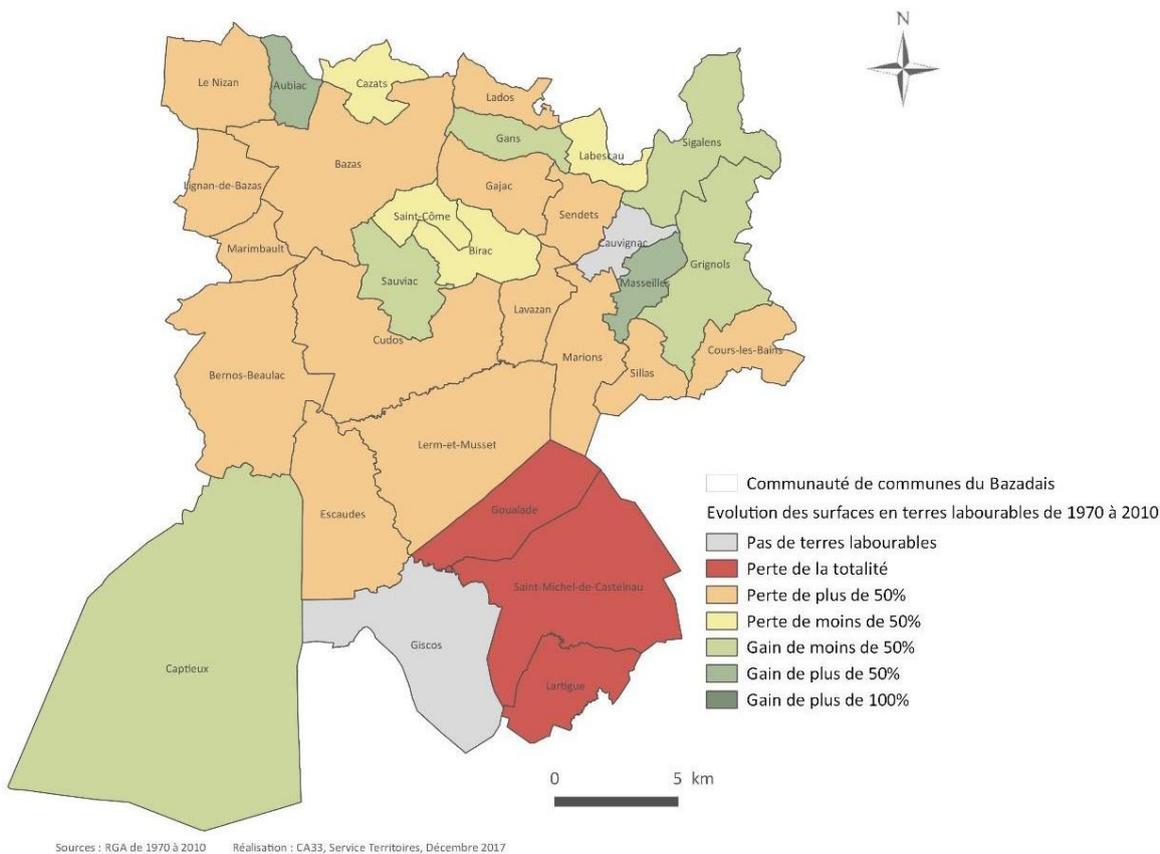


Figure 11 : Evolution des terres labourables par commune de 1970 à 2010

Pour la plupart des communes, la superficie en terres labourables a diminué de plus de 50%, ce qui est dû à la diminution générale de la SAU (Figure 11). Pour 3 communes, on remarque une perte de la totalité des terres labourables, pour deux d’entre-elles, cette perte correspond à la perte d’un grand nombre des exploitations et à l’utilisation du sol seulement en tant que STH pour les exploitations restantes, pour Saint-Michel-de-Castelnau, la totalité des exploitations a disparu.

3. Vignes

Les surfaces en vignes des exploitations ayant leur siège sur la communauté de communes sont assez faibles. On pouvait néanmoins noter 650 ha de vignes exploités par des exploitations ayant leur siège sur le territoire en 1970, en 2010 ce nombre n’est plus que de 200 ha environ, on observe donc une perte de 70% des surfaces en vignes (Figure 12).

La diminution des surfaces en vignes a eu lieu majoritairement au cours de la période 1970 – 1979 avec une perte de près de 300 ha. La seconde perte significative de surfaces en vignes a lieu entre 1988 et 2000 avec une perte de 170 ha, ce qui représentait la moitié des surfaces viticoles de 1988.

Ces fortes diminutions des surfaces viticoles peuvent en partie s’expliquer par un changement de la demande des consommateurs quant à la production viticole, qui a notamment conduit les exploitants à délaissier les vignes non classées dans une AOC particulière.



Figure 12 : Evolution des surfaces en vignes sur la période 1970 - 2010 (sources : RGA 1970 à 2010)

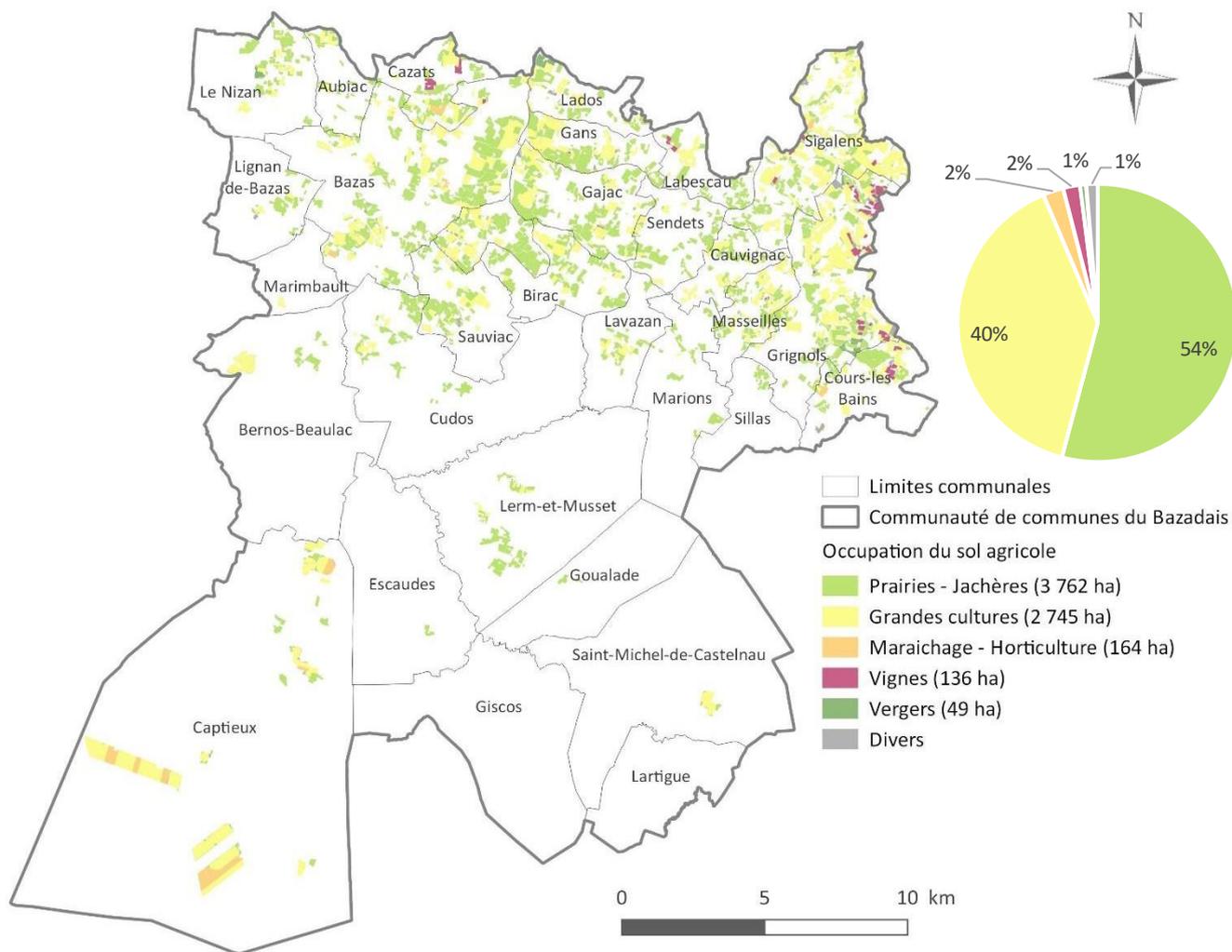
D. Etat des lieux de l'agriculture actuelle

Suite aux évolutions de l'agriculture, on peut actuellement distinguer deux principaux types de productions sur le territoire : des productions de grandes cultures et de l'élevage, induisant des surfaces prairiales importantes.

1. Occupation du sol agricole

Les terres agricoles sont majoritairement situées au Nord du territoire. La Surface Agricole Utile (SAU) totale de la communauté de communes, représentant environ 7 200 ha, est principalement répartie entre :

- Des **prairies** de pâture ou de fauche, occupant 54% de cette surface (Figure 13) ;
- Des **grandes cultures**, représentant 40% du territoire agricole.



Sources : RPG 2016, IGN Réalisation : CA33, Service Territoires, Janvier 2018

Figure 13 : Occupation du sol agricole

Le Nord du territoire est donc fortement agricole, avec en grande majorité des prairies et des grandes cultures. Plus au Sud, les surfaces agricoles sont plus rares, le territoire étant majoritairement occupé par des forêts, on retrouve néanmoins des surfaces de grandes cultures et de maraichage localisées. On peut également noter quelques surfaces viticoles minoritaires à l'extrémité Nord-Est du territoire, ainsi que sur la commune de Cazats.

2. Orientation technico-économique des exploitations

L'orientation technico-économique (OTEX) la plus représentée sur le territoire est la **production de grandes cultures, suivie des élevages de bovins, chevaux et volailles**. Ce qui correspond aux principales productions en termes d'occupation du sol. En globalisant les dénominations des OTEX, on observe une majorité d'élevages, avec 102 exploitations (60% des exploitations) pour lesquelles la production principale est un élevage (Tableau 1).

Orientation technico-économique des exploitations	Nombre d'exploitations
0111Z - Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	30
0142Z - Élevage d'autres bovins et de buffles	22
0143Z - Elevage de chevaux et d'autres équidés	20
0147Z - Elevage de volailles	19
0113Z - Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	15
0121Z - Culture de la vigne	13
0150Z - Culture et élevage associés	12
0141Z - Elevage de vaches laitières	11
0145Z - Elevage d'ovins et de caprins	8
0149Z - Elevage d'autres animaux	5
0128Z - Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	2
0130Z - Reproduction de plantes	2
0146Z - Elevage de porcins	2
0322Z - Aquaculture en eau douce	2
8551Z - Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs	2
0119Z - Autres cultures non permanentes	1
0124Z - Culture de fruits à pépins et à noyau	1
9319Z - Autres activités liées au sport	1
Non renseigné	1
Total général	169

Production principale	Nombre d'exploitations	% Nombre d'exploitations
Elevage	102	60%
Grandes cultures	30	18%
Maraichage - Horticulture	21	12%
Viticulture	13	8%
Aquaculture	2	1%
Non renseigné	1	1%
Total général	169	100%

Tableau 1 : Production principale des exploitations agricoles (source : Chambre d'Agriculture de la Gironde, 2017)

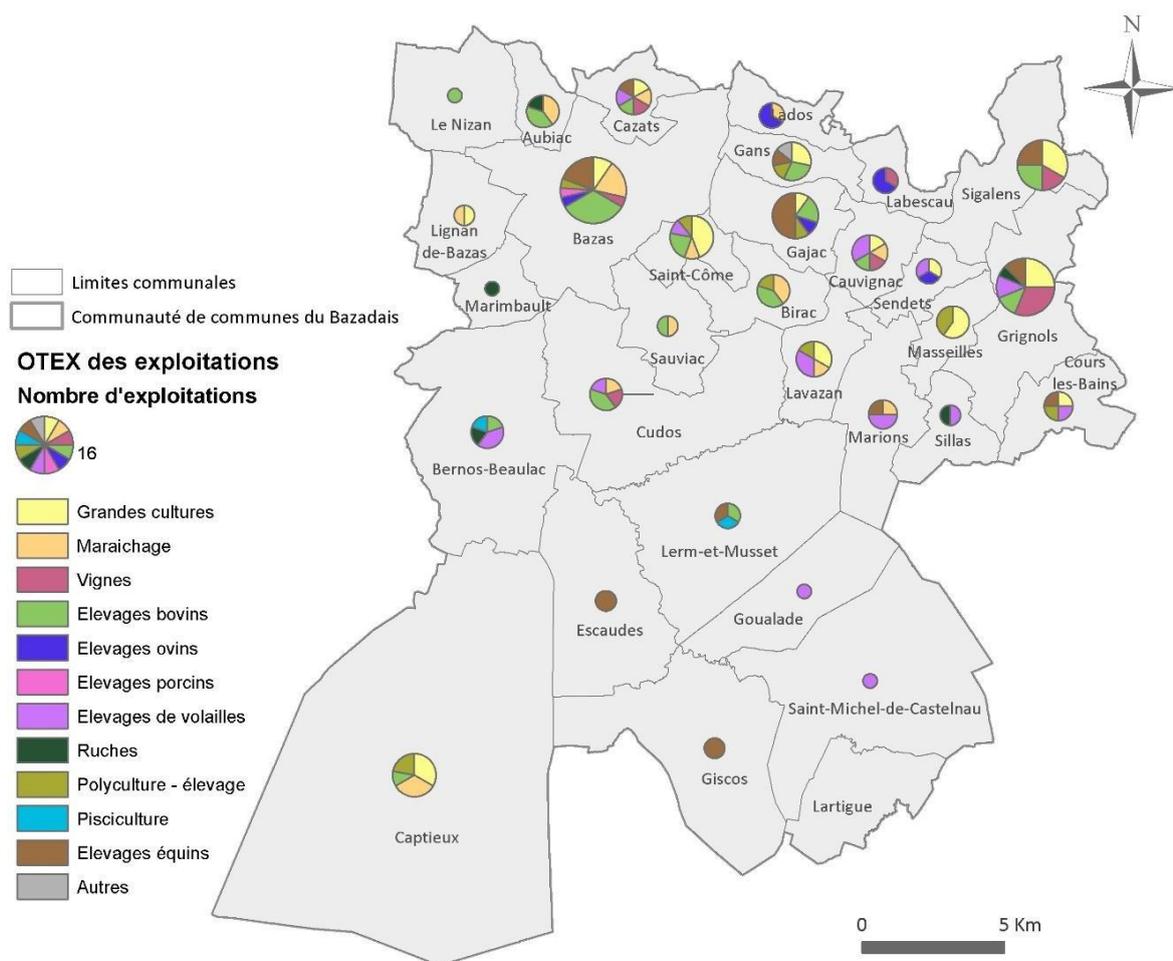
3. Localisation des exploitations agricoles

Lors du travail de préparation de l'enquête, 169 exploitations agricoles ont été recensées sur le territoire d'étude, elles sont réparties de façon inégale :

- 85% (143) sont situées sur les communes du Nord de la communauté de communes
- 24 sont sur des communes situées plus au Sud ;
- 2 ont leur siège d'exploitation en dehors de la communauté de communes (dans le département du Lot-et-Garonne).

On dénombre en moyenne 5 sièges d'exploitation par commune, avec pour la plupart des communes entre 1 et 7 sièges d'exploitation. Les communes de Sigalens, Gajac, Gans, Saint-Côme et Captieux ont un nombre plus important d'exploitations, ce nombre est encore plus important pour les communes de Bazas et Grignols, avec 21 et 16 sièges d'exploitation. En revanche, pour les communes situées plus au Sud, à l'exception de Captieux, le nombre d'exploitations est plus faible et dépasse rarement 3 exploitations par commune.

Les orientations technico-économiques des exploitations sont variées sur les communes du territoire (Figure 14). On peut néanmoins noter que les sièges des exploitations viticoles sont principalement situés sur les communes du Nord-Est du territoire et la quasi-totalité des communes ont au moins une exploitation d'élevage sur leur territoire.



Sources : Chambre d'Agriculture de la Gironde 2017 Réalisation : Chambre d'Agriculture de la Gironde, Mai 2018

Figure 14 : Répartition des exploitations suivant leur orientation technico-économique

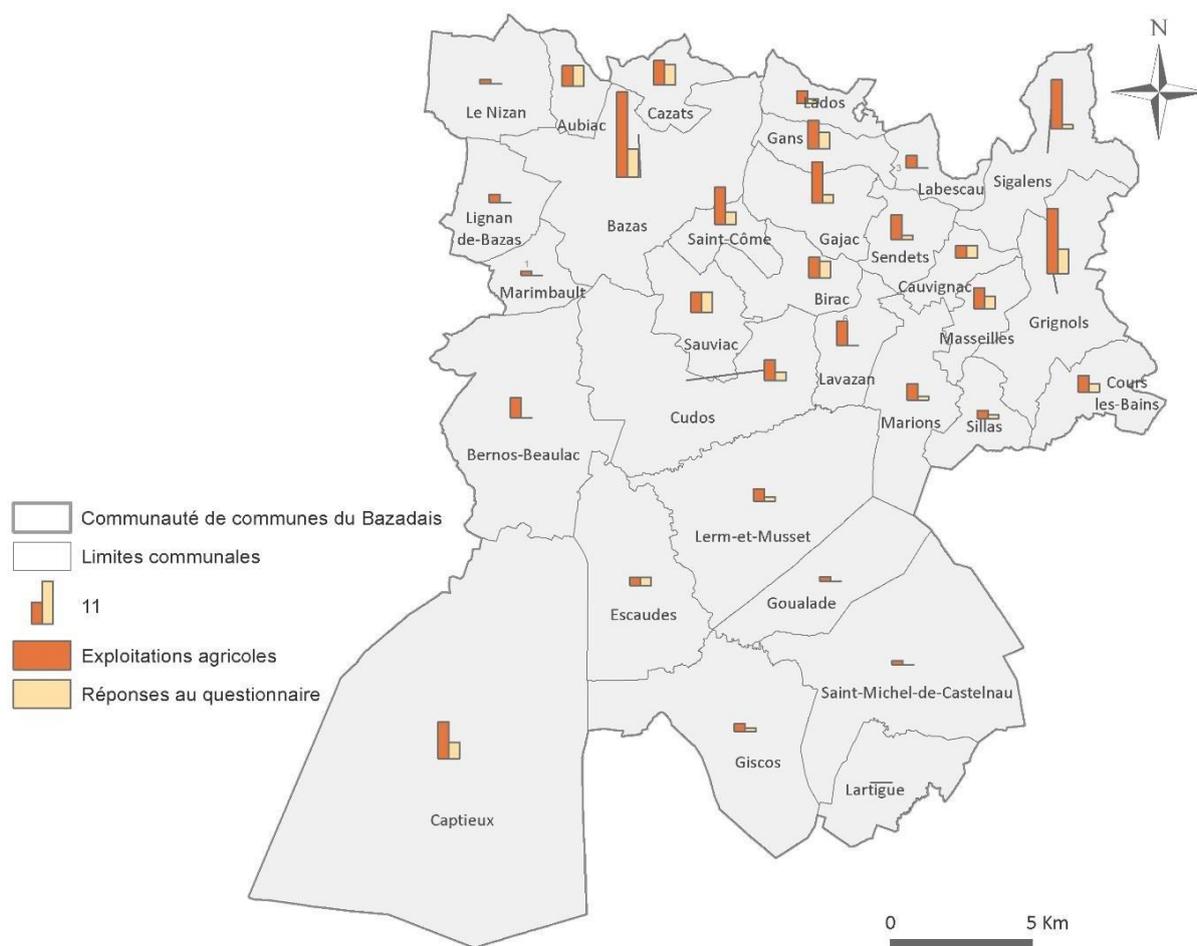
L'étude de l'évolution de l'agriculture sur le territoire de la communauté de communes montre qu'elle a fortement diminué sur le territoire, vis-à-vis du nombre d'exploitations et de la surface agricole associée. Les communes sont touchées différemment par ce phénomène, les plus impactées sont celles qui comptaient le plus grand nombre de sièges d'exploitations en 1970 (Bazas et Grignols). De plus, la surface moyenne par exploitation a augmenté, en particulier sur les communes de Captieux et Labescau.

Sur la période 1970 – 2010, les productions ont évolué avec une perte des surfaces prairiales, traduisant une diminution importante des exploitations d'élevage. Une partie de cette perte correspond à une partie de l'artificialisation du territoire, mais elle est principalement liée à la plantation de bois sur les surfaces agricoles. Ces évolutions ont augmenté les différences sur le territoire, avec des communes au Nord plus agricoles que celles du Sud, où la forêt domine.

III. Résultats de l'enquête agricole

A. Réponses au questionnaire

Suite à leur convocation et à la réunion d'information en mairie, 67 agriculteurs ont répondu au questionnaire parmi les 169 recensés. Le taux de réponse par commune est variable, pour 4 communes l'ensemble des sièges d'exploitation ont été enquêtés alors que pour 8 communes aucune réponse au questionnaire n'a été enregistrée (Figure 15).

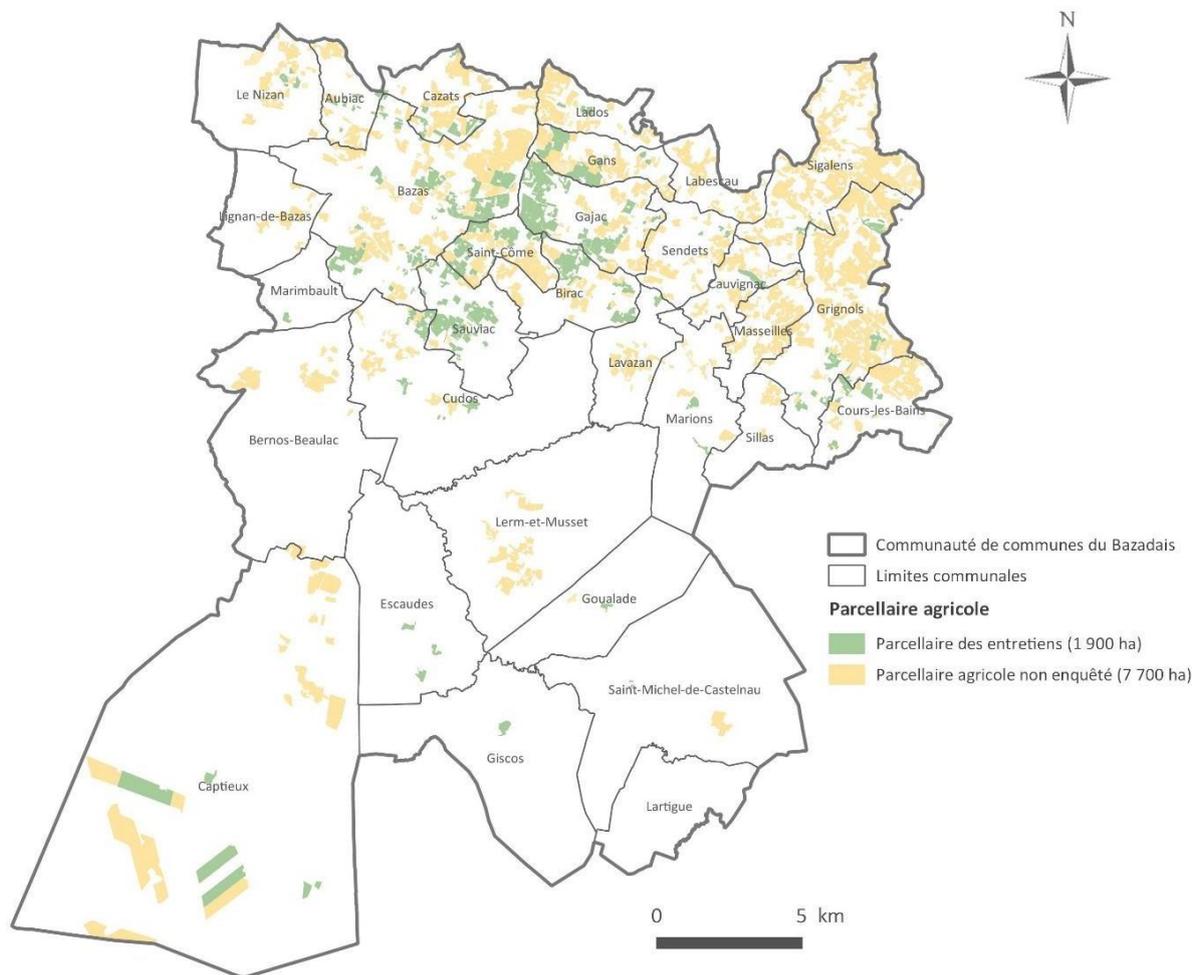


Sources : Chambre d'Agriculture de la Gironde 2017

Réalisation : Chambre d'Agriculture de la Gironde, Mai 2018

Figure 15 : Réponses au questionnaire par communes

La surface agricole totale des exploitations pour lesquelles un entretien individuel a été réalisé est de 1 900 ha, ce qui représente 25% de la SAU totale du territoire (Figure 16). Les surfaces enquêtées sont réparties au Nord du territoire, où les surfaces agricoles sont plus importantes et les agriculteurs ayant répondu ont des terres situées principalement au centre de cette zone. Bien que le sud du territoire comporte moins de surfaces agricoles, une grande partie de celles-ci ont été enquêtées.



Sources : RPG 2016, CVI 2015, CA 33 2017 Réalisation : CA33, Service Territoires, Mai 2018

Figure 16 : Surfaces enquêtées

Les exploitations enquêtées ont des orientations technico-économiques (OTEX) variées. Cependant, les deux OTEX les plus représentées sur la communauté de communes « Cultures de céréales » et « Elevage de bovins viande » correspondent aux OTEX ayant le plus de réponses au questionnaire (Tableau 2).

<i>Orientation technico-économique des exploitations</i>	Nombre d'exploitations	Nombre d'exploitations ayant répondu
<i>0111Z - Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses</i>	29	9
<i>0142Z - Élevage d'autres bovins et de buffles</i>	22	10
<i>0143Z - Elevage de chevaux et d'autres équidés</i>	20	7
<i>0147Z - Elevage de volailles</i>	19	7
<i>0113Z - Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules</i>	15	8
<i>0121Z - Culture de la vigne</i>	13	4
<i>0150Z - Culture et élevage associés</i>	12	8
<i>0141Z - Elevage de vaches laitières</i>	11	5
<i>0145Z - Elevage d'ovins et de caprins</i>	8	2
<i>0149Z - Elevage d'autres animaux</i>	5	1
<i>0128Z - Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques</i>	2	1
<i>0130Z - Reproduction de plantes</i>	2	
<i>0146Z - Elevage de porcins</i>	2	1
<i>0322Z - Aquaculture en eau douce</i>	2	
<i>8551Z - Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs</i>	2	
<i>0119Z - Autres cultures non permanentes</i>	1	1
<i>0124Z - Culture de fruits à pépins et à noyau</i>	1	1
<i>9319Z - Autres activités liées au sport</i>	1	1
<i>Non renseigné</i>	1	1

Tableau 2 : Orientation technico-économique des exploitations enquêtées

B. Exploitants agricoles

1. Profil des exploitants

Les exploitants interrogés sont majoritairement des hommes, seulement 19 sur les 66 ayant répondu au questionnaire sont des femmes.

On peut également noter que certains agriculteurs ayant répondu au questionnaire poursuivent une activité agricole, mais sont retraités ou sont seulement propriétaires fonciers. Ainsi, sur les 66 réponses, 63 sont des agriculteurs en activité (43 hommes et 20 femmes). Pour les réponses concernant les pratiques agricoles, seuls les agriculteurs en activité seront pris en compte.

Parmi ces agriculteurs, 10 exercent une activité secondaire en lien ou non avec le secteur agricole.

Année installation	Nombre d'exploitations
1968 - 1978	3
1978 - 1998	25
1998 - 2018	38

Tableau 3 : Année d'installation des exploitations enquêtées

L'année d'installation des exploitants varie, de 1968 pour l'installation la plus ancienne à 2016 pour l'installation la plus récente. La quasi-totalité des exploitants se sont installés après 1978, et plus de la moitié se sont installés entre 1998 – 2018 (Tableau 3).

L'année d'installation des exploitants interrogés est souvent corrélée à l'âge de ces derniers. L'âge moyen des exploitants est de 51 ans et varie de 26 ans à 70 ans. On peut également noter que 24 agriculteurs sur les 66 interrogés ont plus de 55 ans.

2. Succession

Les exploitants ayant plus de 55 ans représentent donc plus du tiers des agriculteurs interrogés et exploitent environ un tiers de la SAU correspondante sur la communauté de communes, la problématique de succession est donc réelle sur le territoire. De plus, parmi ces 24 exploitants, seulement 7 ont une succession assurée et 9 n'ont pas de pistes en ce qui concerne la reprise de leur exploitation (Figure 17).

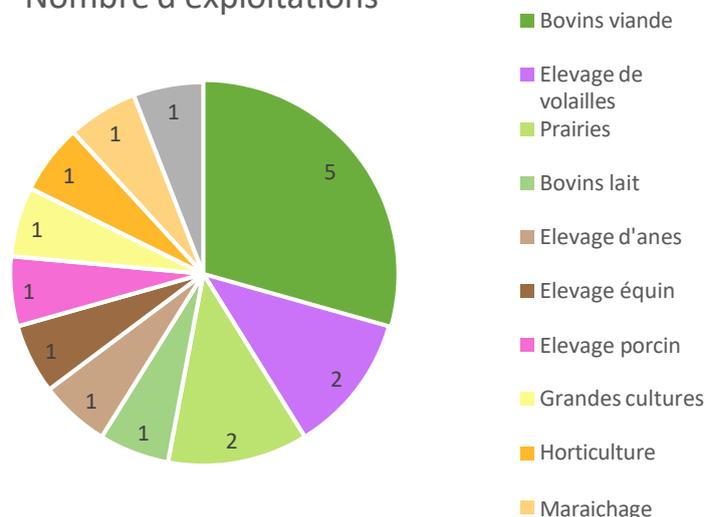


Figure 17 : Succession des exploitants interrogés

Les exploitations concernées par la question de succession ont des productions très diverses, ainsi les exploitations ayant une succession assurée ont chacune un atelier de production principal différent (grandes cultures, vignes, maraichage, bovins viande, bovins lait et élevage équin).

Les exploitations avec une succession incertaine ou non assurée ont également des ateliers de production principaux diverses, avec un nombre plus important d'exploitations en bovins viande, ce qui représente 42% de la SAU des exploitations avec une succession incertaine ou non assurée sur la communauté de communes (Figure 18).

Nombre d'exploitations



SAU

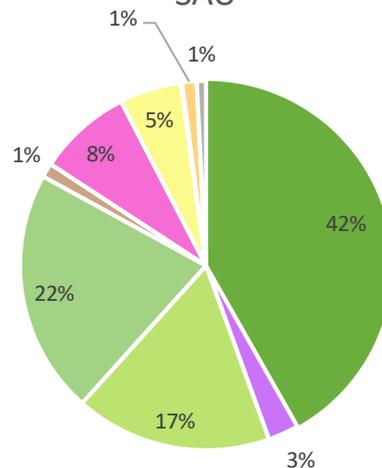


Figure 18 : Succession suivant les productions

Ainsi, la problématique de succession touche tous les types d'exploitations. Cependant, les élevages de bovins (allaitants et laitiers) sont les plus concernés par des successions incertaines ou non assurées, et représentent plus de 60% de la SAU des exploitations avec une question de succession problématique.

C. Exploitations agricoles

1. Productions des exploitations

Les exploitations enquêtées ont diverses productions, la plus rencontrée est l'élevage de bovins viande, le second atelier de production rencontré concerne les grandes cultures, suivi de l'élevage de volailles et du maraichage (Tableau 4).

Productions	Nombre d'exploitations
BOVINS VIANDE	23
GRANDES CULTURES	20
ELEVAGE DE VOLAILLES	11
MARAICHAGE	9
VIGNES	7
PRAIRIES	6
BOVINS LAIT	5
ELEVAGE EQUIN	5
ELEVAGE PORCIN	4
ELEVAGE OVIN	3
PLANTES AROMATIQUES	3
APICULTURE	2
ARBORICULTURE	2
ELEVAGE ANES	1
ELEVAGE CAPRIN	1
HORTICULTURE	1
HOUBLONS	1
PEPINIERE	1
POLYELEVAGE	1

Tableau 4 : Productions des exploitations enquêtées

a) Occupation du sol

On peut distinguer 2 principaux types d'occupation du sol sur la communauté de communes, correspondant aux productions majoritaires sur le territoire. Tout d'abord, la plus grande partie de la SAU enquêtée (54%) est occupée par des prairies, représentant environ 1 000 ha (Figure 19). Celles-ci sont situées majoritairement au centre de la partie Nord de la communauté de communes et sont réparties entre 30 exploitations.

On retrouve ensuite des surfaces en grandes cultures, correspondant à 40% de la SAU identifiée lors des entretiens (environ 750 ha). Elles se trouvent également au Nord du territoire, principalement sur les communes situées au centre de cette zone. Quelques parcelles de Grandes cultures sont également situées tout au Sud de

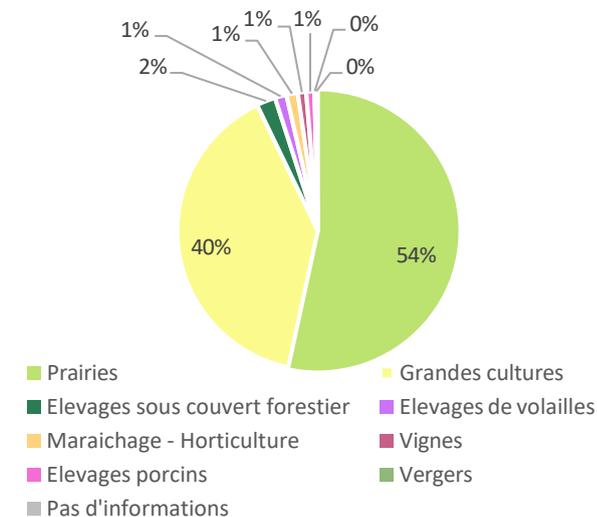


Figure 19 : Occupation du sol enquêtée

la communauté de communes, sur la commune de Captieux. Ces surfaces appartiennent à 19 exploitations différentes.

Ainsi, les proportions de SAU des principales cultures enquêtées correspondent aux proportions de SAU des principales cultures présentes sur la totalité de la communauté de communes.

b) Elevage

Sur les 66 exploitants rencontrés, 43 ont au moins un atelier de production animale. On peut relever 8 types d'élevage sur les exploitations enquêtées de la communauté de communes : bovins viande, bovins lait, volailles, ovins, caprins, équins, porcins et ruches. L'élevage majoritaire est l'élevage de bovins viande, il concerne 23 exploitations.

L'élevage majoritaire pour les exploitants rencontrés est l'élevage de bovins viande, il concerne 22 exploitations. Six de ces élevages ont moins de 30 bovins dans leur cheptel, ce sont des exploitants qui ont un autre élevage complémentaire, une activité secondaire ou qui souhaitent prendre leur retraite prochainement.

Cheptel (adulte)	Nombre d'exploitations
Moins de 30	6
30 à 50 bovins	8
50 à 70 bovins	3
70 à 100 bovins	3
Plus de 100 bovins	2

Tableau 5: Cheptel des élevages bovins

La majorité des élevages de bovins allaitants rencontrés ont une taille moyenne avec entre 30 et 70 bovins adultes dans le cheptel, 3 élevages ont une taille légèrement plus importante avec entre 70 et 100 bovins dans le cheptel et 2 élevages ont plus de 100 animaux adultes dans le cheptel (Tableau 5).

Parmi les 43 exploitations avec au moins un élevage, 21 ont seulement cet élevage, 10 ont plusieurs élevages et 12 ont l'élevage et d'autres ateliers.

c) *Signes de qualité et agriculture biologique*

On retrouve des signes de qualité pour 20 exploitations enquêtées, ils concernent des exploitations avec une production viticole, ainsi que celles avec un élevage de bovins viande et certaines des exploitations ayant un élevage de volailles. En effet, pour les productions viticoles, ces signes de qualité consistent en des Appellations d'Origine Contrôlée (AOC Bordeaux et Bordeaux supérieur). En ce qui concerne les élevages de bovins viande, certains ont un IGP comme le « Bœuf de Bazas », on peut également trouver le signe de qualité « Label rouge » pour certains élevages de volailles du territoire.

En outre, 11 exploitations sont en agriculture biologique et 5 en conversion, ces projets concernent différentes productions (Figure 20).

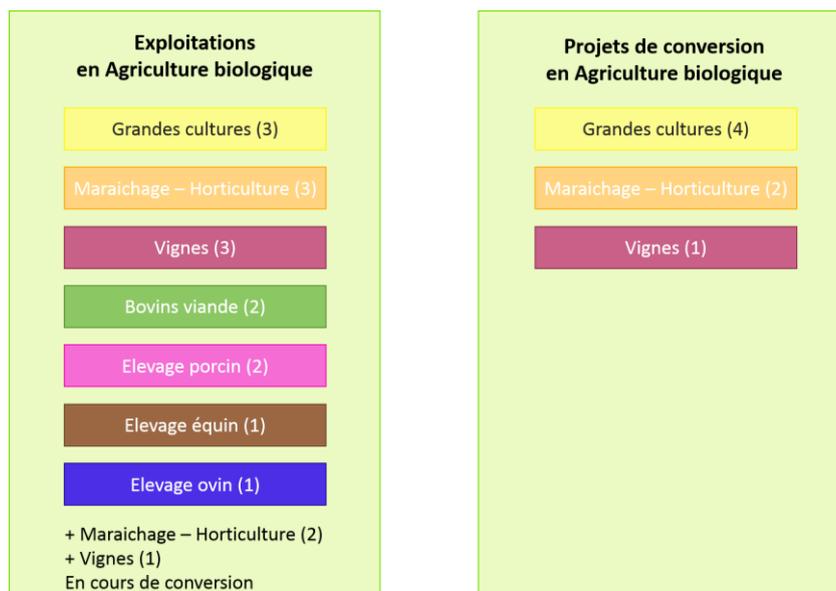


Figure 20 : Signes de qualité des exploitations

2. *Structure des exploitations*

a) *Surface des exploitations*

La surface moyenne des exploitations agricoles interrogées est de 50 ha, ce qui correspond à celle à l'échelle nationale en 2010 (source RA 2010), mais est bien supérieur à celle en Gironde en 2010, qui était de 26 ha. Ceci s'explique principalement par la présence de quelques grandes exploitations sur le territoire.

En effet, plus de la moitié des agriculteurs interrogés (37/66) ont une SAU inférieure à 50 ha, elles représentent 17% de la SAU des exploitants ayant répondu au questionnaire (Figure 21).

Environ un tiers des exploitations enquêtées à une SAU comprise entre 50 et 100 ha, leur SAU représente près de la moitié de la SAU enquêtée (Tableau 6).

En outre, seulement 7/67 exploitations ont une SAU supérieure à 100 ha, mais elles représentent un tiers de la SAU enquêtée. Ce sont des exploitations avec principalement des productions de Grandes cultures, parfois associées à d'autres productions (viticulture, maraichage, élevage).

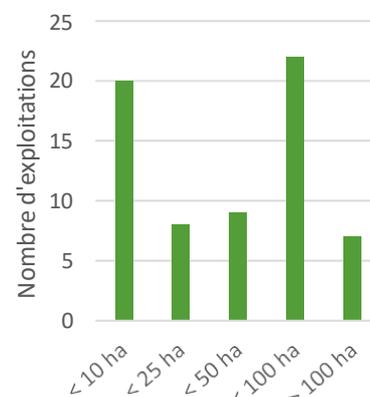


Figure 21 : SAU des exploitations

Classe SAU	Nombre d'exploitations	% nombre d'exploitations	Surface totale de la classe (ha)	% surface totale
< 10 ha	20	30%	75	2%
10 ha - 25 ha	8	12%	131	4%
25 ha - 50 ha	9	13%	357	11%
50 ha - 100 ha	22	33%	1 488	48%
100 ha - 250 ha	7	10%	1 067	34%
Non renseigné	1	1%	NR	NR
TOTAL	67	100%	3 119	100%

Tableau 6 : Classes de SAU des exploitations

La majeure partie des terres des exploitants interrogés sont en propriété (44%) ou en fermage (36%). On peut également noter que 12% sont en mise à disposition et 8 % en location précaire (Figure 22).

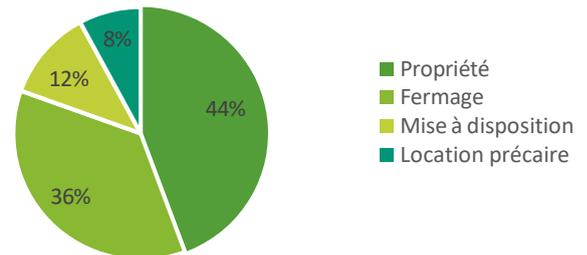


Figure 22 : Types de contrats des terres agricoles

b) Main d'œuvre des exploitations

Environ un tiers des exploitants enquêtés (21/66) emploient de la main d'œuvre. Celle-ci est majoritairement salariée (21 exploitations), on retrouve également de la main d'œuvre familiale et des prestataires pour un nombre plus faible d'exploitations (respectivement 5 et 7 exploitations).

3. Matériel agricole

a) Equipements spécifiques

Certains exploitants interrogés ont des équipements spécifiques sur leur exploitation. Ceux-ci sont, dans la plupart des cas, relatifs à la transformation et au stockage des productions. Ainsi, 8 exploitants ont des dispositifs de stockage des produits et 6 ont des ateliers de conditionnement des productions (Figure 23). Les exploitations concernées par ces équipements ont pour la plupart des productions d'élevage et/ou de maraichage.

Les autres équipements spécifiques concernent la commercialisation et les productions directement. Ainsi, 4 points de vente ont été recensés, ils sont présents sur des exploitations ayant des ateliers d'élevage et/ou maraichage, on peut également noter une exploitation avec un atelier viticole.

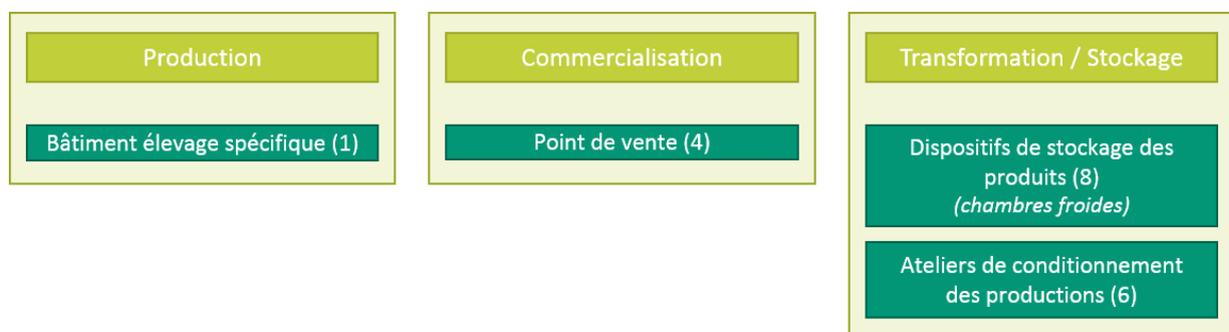


Figure 23 : Equipements spécifiques des exploitations

b) Groupements de professionnels

Près de la moitié des exploitants rencontrés (31/67) font partie d'au moins un groupement de professionnels. Ces groupements sont variés, cependant, la majorité correspondent à des CUMA (Coopératives d'Utilisation du Matériel Agricole). En effet, 29 agriculteurs font partie d'au moins une CUMA. Ces dernières permettent aux exploitants d'utiliser du matériel commun qu'ils n'ont donc pas besoin d'acheter individuellement.

On peut également noter que des exploitants font partie de coopératives (4 exploitations : élevages de volailles et élevages bovins viande). Quelques exploitations font aussi appel à d'autres groupements professionnels : groupements d'employeurs pour la main d'œuvre, service de remplacement pour les éleveurs laitiers, groupements de producteurs ou coopératives, etc.

4. Insertion des exploitations dans la communauté de communes

a) Commercialisation des productions

Le mode de commercialisation le plus utilisé par les exploitants ayant répondu au questionnaire est la commercialisation par vente directe, puis par négoce/revendeur (Tableau 7). Le mode de commercialisation employé dépend fortement des productions concernées.

Mode de commercialisation	Nombre d'exploitations
Coopérative / Abattoir	19
Négoce / Revendeur	27
Vente directe	31
Autre (autoconsommation, alimentation bétail, semence fermière, etc.)	10

Tableau 7 : Modes de commercialisation utilisés

Les productions d'élevage sont commercialisées, environ à parts égales, par des coopératives ou abattoirs, des revendeurs et de la vente directe (Figure 24). Ces modes de commercialisation varient selon le type d'élevage concerné, la commercialisation par coopératives ou abattoirs est principalement utilisée par les élevages de bovins viande, les élevages de volailles ainsi que la production laitière. La commercialisation par revendeurs concerne surtout les élevages de bovins viande dont la production est vendue en boucherie ou des élevages produisant des produits transformés (fromages, cosmétiques). Ces produits transformés sont aussi commercialisés en vente directe, de même qu'une partie de la production de viande.

Pour ce qui est des grandes cultures, la majeure partie (61%) est commercialisée par revendeurs, le reste est soit vendu à des coopératives, soit autoconsommé pour les exploitations avec un élevage associé. Les productions maraichères sont en grande majorité (83%) commercialisées par vente directe.



Figure 24 : Modes de commercialisation en fonction des productions

b) Agritourisme

Certains exploitants rencontrés ont une activité agritouristique complémentaire à leur activité agricole.

En effet, 4 exploitants proposent des activités de loisirs sur leur exploitation, en proposant des visites de la ferme et/ou des ateliers pour le grand public ou des groupes scolaires (Figure 25).

De plus, 3 exploitants ont des activités de restauration avec des fermes auberges et 2 exploitants offrent des séjours à la ferme avec la location de gîtes.



Figure 25 : Activités d'agritourisme présentes sur les exploitations

D. Environnement

1. Contraintes et réglementations environnementales

Les exploitations agricoles peuvent être soumises au **Règlement Sanitaire Départemental (RSD)** ou classées en tant qu'**Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE)**. Cette réglementation dépend du nombre d'animaux déclarés pour les élevages (ICPE à partir de 50 bovins par exemple).

Ces réglementations imposent des contraintes et restrictions pour les exploitations, notamment en ce qui concerne la distance entre les bâtiments agricoles et diverses installations (habitations, puits, cours d'eau, etc.).

Parmi les exploitants interrogés, 33 sont soumis au RSD et 3 sont soumis au régime des ICPE, cette réglementation concerne 2 exploitations avec une production viticole et un élevage de volailles.

On peut également noter 2 exploitations avec des parcelles situées en **zones vulnérables**. Ce qui implique principalement des restrictions quant au stockage et à l'épandage des effluents d'élevage.

2. Cours d'eau

Environ un tiers des exploitants interrogés (25/66) ont des **cours d'eau traversant leur parcellaire**. Ils peuvent être de différents types :

- 23 agriculteurs ont des cours d'eau continus traversant leur parcellaire ;
- Pour 6 ce sont des cours d'eau intermittents, c'est-à-dire qui cessent de s'écouler périodiquement sur une partie ou la totalité de leur parcours ;
- 7 exploitants ont des plans d'eau sur leur parcellaire.

La présence de ces cours d'eau apporte de **nouvelles contraintes** aux exploitants, notamment vis-à-vis de la distance de traitement et d'épandage par rapport à ceux-ci. La plupart des exploitants rencontrés y ont mis en place des **bandes enherbées** à proximité. Ces bandes enherbées sont des **espaces non traités** le long des cours d'eau, d'une largeur d'au moins 5 mètres. Elles permettent de limiter le transfert des produits phytosanitaires et des effluents directement au cours d'eau, elles ont également des effets positifs sur la biodiversité (corridors écologiques, etc.) et limitent l'érosion des sols.

3. Irrigation

Sur la communauté de communes, l'irrigation concerne environ un tiers des exploitations interrogées et les parcelles irriguées représentent 30% de la SAU totale enquêtée. Les cultures irriguées sont des grandes cultures ou des cultures maraichères.

On peut également noter que certaines exploitations ont des parcelles irrigables (équipées de bornes d'irrigation) mais n'irriguent pas leurs cultures.

4. Limitation de la consommation des ressources

Les exploitants rencontrés ont divers équipements visant à une utilisation économe des ressources.

En effet, la plupart des exploitants ont mis en place des installations permettant de **limiter les rejets liés à l'utilisation de produits phytosanitaires**. Ainsi, la quasi-totalité des exploitants interrogés ont un **local phytosanitaire dédié**, permettant le stockage des produits phytopharmaceutiques, les autres ayant une armoire de stockage. De plus, 70% des exploitants interrogés détiennent le **Certiphyto** (certificat attestant des connaissances suffisantes pour utiliser les pesticides en sécurité et réduire leur usage) et 7 exploitants rencontrés ont une **aire de lavage et de rinçage avec collecte des eaux usagées**.

Certains agriculteurs mettent également en place des pratiques visant à **limiter les pertes d'azote**. On peut effectivement noter que 11 agriculteurs interrogés ont un **plan d'épandage agréé**, permettant de quantifier les doses d'azote à apporter, ainsi que les périodes d'apports.

En outre, 14 agriculteurs ont des **Cultures Intermédiaires Pièges A Nitrates (CIPAN)** dans leurs rotations de cultures. Ces cultures, semées après la récolte de la culture principale, favorisent la rétention des nitrates dans le sol, elles sont ensuite détruites avant le semis de la culture suivante. *Il faut noter que les CIPAN font principalement suite à des grandes cultures*. On peut cependant noter qu'environ un tiers des exploitants interrogés ont des terres nues en hiver, ce qui favorise le lessivage de l'azote et l'érosion des sols.

Certains agriculteurs mettent en place des **infrastructures agro-écologiques (IAE)**, visant à favoriser la **biodiversité**. En effet, près de 80% des exploitants interrogés ont au moins une IAE sur leur exploitation. On retrouve surtout des haies et les bosquets, mis en place par 70% des exploitants, parfois accompagnées de bosquet. On peut également noter des mares sur 27 exploitations, ainsi que des jachères ou des murets.

Certains agriculteurs reçoivent aussi **l'appui d'organismes externes**, notamment pour le **suivi de l'irrigation**, concernant près de la moitié des irrigants.

5. Limitation de la consommation énergétique

Près d'un quart des exploitants interrogés sont dans une démarche de réduction de leur consommation d'énergie. Ceci passe principalement par l'isolation des bâtiments, mais aussi par la modernisation du matériel utilisé, ainsi que l'utilisation de matériel de précision.

Afin de limiter la consommation énergétique de leur exploitation, certains agriculteurs mettent également en place des dispositifs d'énergie renouvelable, consistant quasi-exclusivement à l'installation de panneaux photovoltaïques sur leurs bâtiments, existants ou en projet.

E. Projets et difficultés

1. Projets

a) Extension foncière

Parmi les agriculteurs interrogés, un certain nombre ont des projets sur leur exploitation.

Tout d'abord, 16 exploitants ont un projet d'agrandissement foncier. Pour la majorité d'entre eux, cette extension est liée à une volonté d'agrandissement (Figure 26).

Les surfaces de projets d'extension foncière varient de moins de 1 ha à 100 ha. Cependant, la plupart de ces projets concernent des surfaces inférieures à 10 ha (Tableau 8).

Surface extension foncière	Nombre d'exploitations
0 - 10 ha	10
10 - 50 ha	3
50 - 100 ha	1
Non renseigné	5

Tableau 8 : Surfaces d'extension foncière

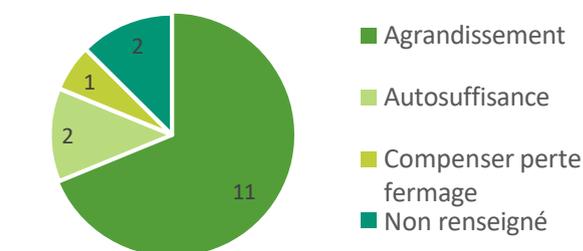


Figure 26 : Raisons d'extension foncière

b) Construction

Les agriculteurs ont des projets de construction, plus d'un tiers d'entre eux (25/66) a au moins un projet de construction d'un ou plusieurs bâtiments d'exploitation.

Ces projets de construction concernent principalement des bâtiments de stockage pour le matériel (Figure 27). On retrouve ensuite des bâtiments liés aux productions : des bâtiments d'élevage, des abris pour animaux ou des serres. On note également des projets de construction d'habitations (gites), de bâtiments destinés à la préparation des productions.

On dénombre 32 projets de construction, répartis entre 25 exploitations. Pour 13 exploitants, ces projets sont des extensions de l'existant et pour 3 ils comprennent une mise aux normes.

De plus, 9 exploitants ont pour projet de construire un logement de fonction pour leur successeur. Parmi ces exploitants, 4 ont plus de 55 ans, ce projet de construction se réalisera donc dans un avenir assez proche.

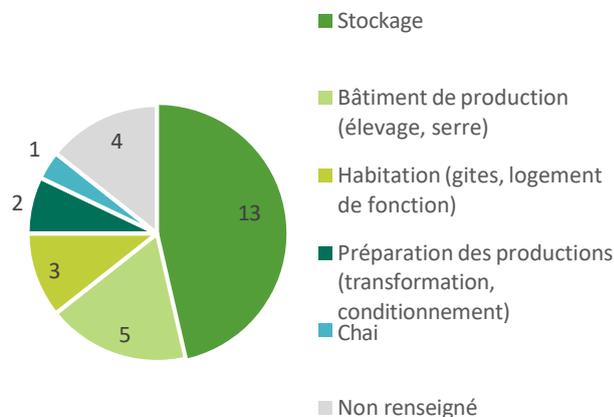


Figure 27 : Types de projets de construction

c) *Modification de l'existant*

Outre ces projets de construction, environ un quart des exploitants rencontrés (21/66) ont pour projet de transformer d'anciens bâtiments d'exploitation, afin de les utiliser, soit pour de nouvelles activités liées aux productions, soit à des fins agritouristiques, soit en tant que logement.

Ces différents projets sont répartis sur un grand nombre de communes du territoire, et sur la quasi-totalité des communes dont des agriculteurs ont répondu au questionnaire (Figure 28).

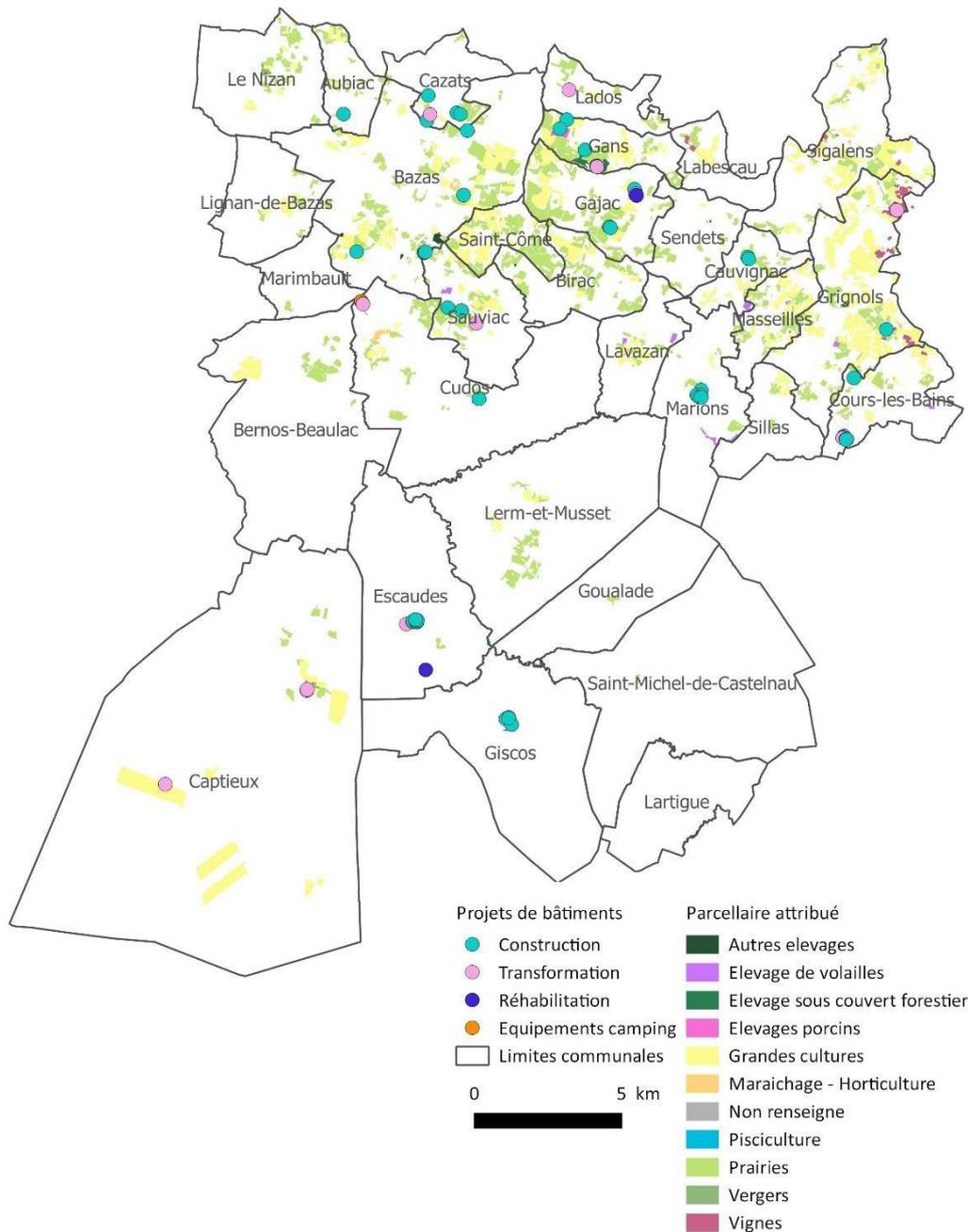


Figure 28 : Localisation des projets de bâtiments

d) *Nouvelles activités*

Ces constructions et transformations d'anciens bâtiments sont liées à une volonté d'amélioration de l'exploitation, mais aussi de création de nouvelles activités. En effet, près d'un tiers des agriculteurs interrogés ont un projet de création de nouvelles activités, parmi lesquels on peut dénombrer 12 projets visant à développer des ateliers de transformation des productions et des points de vente (Figure 29). On peut notamment remarquer que deux des projets de construction de nouveaux bâtiments d'exploitation évoqué auparavant ont pour objectif de créer des locaux de transformation et de conditionnement des productions.

Les autres activités nouvelles que souhaitent mettre en place les agriculteurs interrogés ont principalement un lien avec l'agritourisme.

Ainsi, les exploitants ont aussi des projets de nouvelles activités de camping ou de séjours à la ferme, en proposant soit des aires de camping, soit des logements tels que des gîtes ou chambres d'hôtes, par la transformation d'anciens bâtiments agricoles. Parmi ces exploitants, 4 avaient déjà une activité touristique autre.

Ensuite, on peut noter des projets de mise en place d'activités de loisirs agritouristique, tels que des ateliers pédagogiques et visites de la ferme.

On peut aussi noter que deux exploitations souhaitent proposer des formations : stages éducateur canin ou un centre de formation en permaculture, agroforesterie, etc.

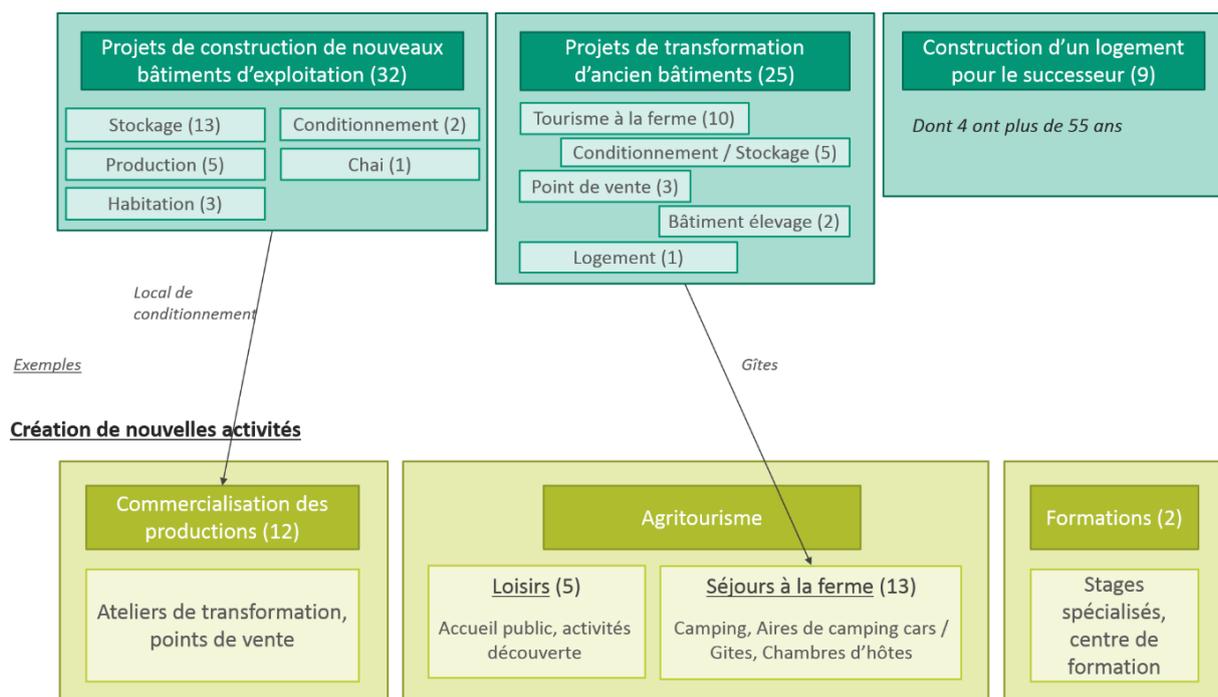


Figure 29 : Projets et créations de nouvelles activités des exploitations

2. Difficultés

Près des 2/3 des exploitants interrogés ont fait part de difficultés relatives à leur exploitation. Ces difficultés sont de différents types, le problème le plus évoqué par les exploitants concerne l'accès aux parcelles agricoles et le déplacement des engins agricoles (Figure 30). Ces difficultés sont liées à l'état ou la largeur des voies d'accès, à la circulation ou à un éloignement important entre les parcelles.

Les agriculteurs sont également nombreux à évoquer des difficultés financières, concernant notamment la rentabilité de l'exploitation ou l'instabilité des prix.

On peut aussi noter des conflits de voisinages ou des difficultés dues à une mauvaise image vis-à-vis de la profession. Ces conflits sont notamment liés aux traitements phytosanitaires, mais aussi aux autres pratiques agricoles comme l'épandage de fumier, l'irrigation ou au non-respect des servitudes de passage par les riverains.

Un certain nombre d'exploitants fait part de démarches administratives trop importantes et des difficultés administratives pour s'installer ou céder son exploitation.

Les autres difficultés évoquées par les agriculteurs concernent les contraintes réglementaires, l'accès au foncier agricole, les productions (maladies), etc.

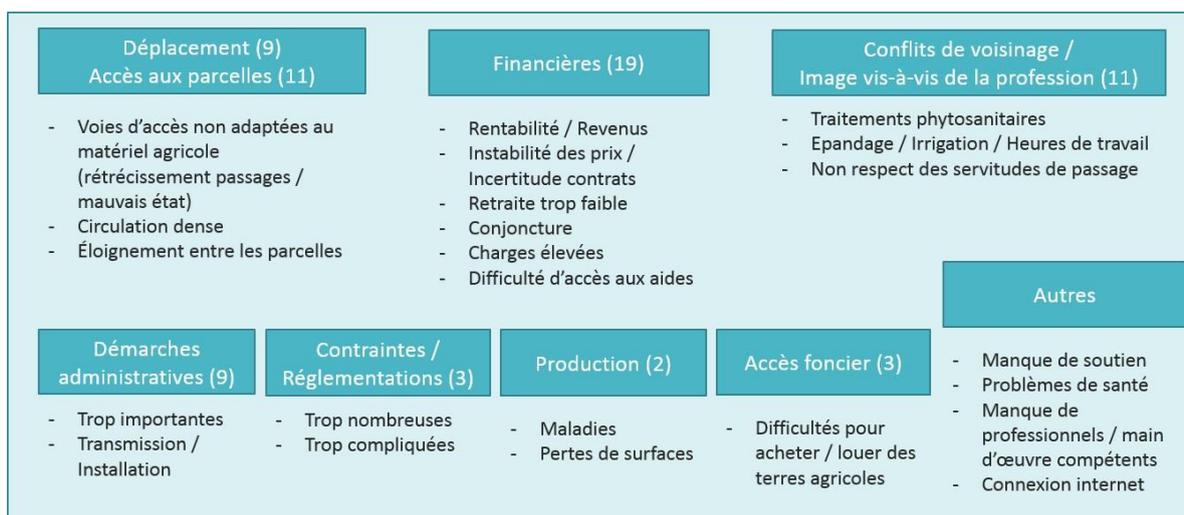


Figure 30 : Difficultés des exploitations

Conclusion

En conclusion, le territoire, majoritairement forestier et agricole, concentre une agriculture assez diversifiée et principalement localisée sur la partie Nord du territoire et occupant environ un quart de la surface intercommunale. Cette surface est cependant en baisse depuis 1970, ce qui peut être relié à la forte diminution du nombre d'exploitations, d'élevage principalement. Les productions les plus présentes sur le territoire sont donc les élevages (bovins, volailles, chevaux) et les grandes cultures.

Environ 40% des exploitants recensés sur le territoire ont répondu au questionnaire, leurs productions sont principalement des grandes cultures et des élevages de bovins viande, reflétant celles de la totalité du territoire. On peut également remarquer que la moitié des maraichers ont été interrogés, ainsi que les 2/3 des exploitants en polyculture/élevage. Les exploitations du territoire sont diverses en termes de productions, mais aussi selon leur superficie et la main d'œuvre qu'elles emploient.

On note également que le mode de commercialisation varie en fonction des productions et des débouchés qui y sont associés. Les exploitations d'élevage répartissent leur commercialisation de façon similaire entre les coopératives ou abattoirs, les revendeurs et la vente directe, alors que les grandes cultures sont majoritairement commercialisées par négoce et le maraichage par vente directe.

Une grande partie des agriculteurs a des projets d'extension foncière, de construction ou de modification de bâtiments existants. Ces projets concernent soit l'activité agricole en elle-même, soit une activité agritouristique, dans la plupart des cas.

Enfin, il faut noter que de nombreux agriculteurs ont des difficultés sur leur exploitation. La majorité des difficultés évoquées sont financières ou des difficultés de déplacement. Certains exploitants évoquent également des conflits de voisinage ou des démarches administratives trop importantes.